

8h30 | Accueil des participants

9h00 | Présentation de la journée et de ses objectifs

9h15 | Cadre juridique pour les mineurs victimes, contextes et spécificités des procédures

→ Par Amandine Streel, Substitut du Procureur du Roi (Liège, Belgique)

10h00 | Comment recueillir une parole fiable sans l'influencer ?

→ Par Nadia Ounifi (Police, Belgique) et Myreille Cyr (UdeM, Montréal, Québec)

11h00 | INTERMEDE et Pause-café

11h30 | Présentation de la Technique d'Audition audiovisuelle de Mineurs victimes de la Police belge (TAM) et retours d'expériences

→ Par Gilles Van Meerbeeck (Police locale, Bruxelles-Ixelles)

12h30 | LUNCH et réseautage pour les participants

13h30 | Aspects cliniques liés au recueil ou à l'accueil de la parole d'un enfant

→ Par Roxane Evrard, Psychologue et sexologue, spécialisée dans le psychotrauma et les violences sexuelles (Liège, Belgique)

14h15 | Principes et fondements du Programme d'accompagnement de la parole de la victime dans son parcours judiciaire (Programme Enfant Témoin)

→ Par Kathleen Dufour, directrice générale du Centre d'Aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC, Outaouais, Québec)

15h15 | Présentation du programme Calliope : adaptation française du protocole d'accompagnement de la parole de l'enfant en justice

→ Par Laurence Brunet Jambu, Présidente de l'association Alexis Danan, Rennes, France)

16h15 | INTERMEDE et Pause-café

16h30 | Table ronde et échanges avec le public

→ Par tous les intervenants

